

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2018

Présent.e.s : Nadège Pfister, Anuka Schubert, Piera Dell'Ambrogio, Alexia Bonelli;
PV : Alexia Bonelli.

18h30 LAITUGE

*Demande de subvention pour le festival « FUMIGENE »
Alexandra et Filipe*

Cette demande a été suspendue lors de la séance du 13 septembre 2018, car il manquait des devis. Elle est donc représentée à cette séance.

La nouvelle demande comprend les frais : de costumes (CHF430.-), du maquillage (CHF100.-), de l'hébergement (CHF2'528.-), des apéros (CHF600.-), des repas (CHF2'880.-), des flyers (CHF300.-), du programme de salle (CHF200.-) et des affiches (CHF500.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 7'538.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée. La Commission tient à rappeler que tous bénéficiaires (y compris les dons, chapeau, etc.) lors de l'événement doivent être rendus à la CGTF.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h50 CUAE

*Demande de subvention pour le « Festival antiraciste Panaponera »
Leïla, Amal et Lucie*

Cette demande a été suspendue lors de la séance du 13 septembre 2018, car il manquait des devis. Elle est donc représentée à cette séance.

La demande comprend les frais de : transport (CHF2939.-), repas (CHF1'800.-), hébergement (CHF1'310.-), apéro et brunch (CHF400.-), location système son (CHF800.-), location matériel traduction (CHF2584.80.-), et impression (CHF750.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 10'584.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h10 AIESEC

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Fiesch
Salomé, Aisha, Asma et Eda.*

L'AIESEC organise un voyage pour se rendre à une conférence à Fiesch (organisée par l'AIESEC Berne) destinée à tou.te.s les étudiant.e.s des universités suisses. Cette dernière est inter-facultaire, inter-universitaire et a pour but de promouvoir la diversité culturelle et le développement durable. Cette conférence vise également le développement personnel des étudiant.e.s (confiance en soi, gérer son stress, etc.) qu'iels estiment nécessaires tant pour les parcours étudiants que pour des emplois salariés.

La demande de subvention s'élève à CHF 10'000.-. Plus précisément, l'AIESEC prévoit 50 membres présent.e.s pour le voyage et des coûts à hauteur de CHF200.-/personne (en accord avec le maximum permis par le règlement CGTF).

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition de la liste des participant.e.s**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 AEL, ACIL

Demande de subvention pour un projet de publication sur le thème du genre

Les personnes ne se sont pas présentées.

Décision : La subvention est suspendue.

19h50 AEL

*Demande de subvention pour le Film Club (département d'Anglais)
Sabrina, Patrick et Amélia*

Le Film Club existe depuis plus de 10 ans déjà et organise une série de projections de films tout au long du semestre. Il vise à offrir un espace social pour que les étudiant.e.s fassent plus amplement connaissance et qu'ils puissent améliorer collectivement leur niveau d'anglais. Voulant réunir le département d'anglais en entier (Bachelor, Master et membres de la faculté), le Film Club tente de créer une ambiance détendue, informelle et conviviale entre les étudiant.e.s.

La demande de subvention concerne les frais d'apéros (CHF1'000.-), d'impression (CHF100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 800.-, car le Département de Langue et Littérature Anglaise participe au subventionnement de l'événement à hauteur de CHF 300.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h30 AEFLE

*Demande de subvention pour la Soirée Français langue d'intégration
Simona, Sarah, et Mathilde*

L'AEFLE veut participer à la deuxième Soirée Français langue d'intégration, qui aura lieu le jeudi 18 octobre 2018. Cette soirée est l'occasion d'organiser un moment de réflexion et d'échanges sur l'enseignement et l'apprentissage du français à Genève. Et ce, notamment vis-à-vis des personnes migrantes, qui seront présentes pour partager leurs vécus et leurs expériences quant à l'apprentissage du français. Cette soirée permet aux associations (actives dans l'apprentissage du français) et aux institutions (Université, UOG, BIE, etc.) de se rencontrer et peut-être développer une coordination plus étroite dans le futur.

La demande de subvention comprend des frais de : location de la salle (CHF550.-), la location de trois

micros (CHF40.-/pièce), un beamer (CHF60.-), et buffet (CHF170).

La demande de subvention s'élève à CHF 900.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h50 ADESE, ADEPSY, AED et AEMG

Demande de subvention pour un colloque sur le thème de la réinsertion des mineur.e.s en milieu carcéral.

Diana, Benedict, Nina, Judith, Kerly et Yvan.

« Issu d'un projet inter associatif entre l'ADEPSY, l'ADESE, l'AED, et l'AEMG, ce colloque aura lieu le 13, 14 et 15 novembre 2018. La thématique traitée, sera la réinsertion scolaire et professionnelle de jeunes ayant connus le milieu carcéral. Pour cela nous avons tenté d'illustrer le parcours possible d'un jeune à travers trois volets : la procédure d'instruction, le pénal et le retour à la société. Ce colloque serait une occasion pour des étudiants issus de divers horizons d'avoir une idée de la réalité du terrain sur cette thématique¹. »

La demande comprend les frais de : apéros (CHF884.-), affichages (CHF264.-), déplacements, cadeaux pour les intervenant.e.s (CHF357.10.-) et pour une soirée de soutien (au total de CHF1989.55.-).

Les associations demandent un financement de CHF1505.10.- pour les frais du colloque et CHF1989.55.- pour les frais liés à la soirée de soutien.

La demande de subvention s'élève à CHF 3'464.95.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur de 1'221.-. La Commission n'entre pas en matière sur le financement de fête (cf. art.23). En outre, concernant le budget pour les apéros, la Commission attribue CHF600.- maximum (3x200.-), en accord avec le règlement de la CGTF.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

¹ Le texte est tiré de leur demande de subvention.

21h10 AEEG

Demande de subvention pour une projection de film et pour une table ronde sur le genre et les pratiques artistiques
Estelle

Projet 1 :

L'AEEG organise une projection du film *No more Babies*, qui est un film documentaire sur le parcours des femmes migrantes mexicaines et leur stérilisation forcée suite à leur accouchement en terres nord-américaines. Deux docteurs en études genre seront invitées pour participer à une discussion à la fin de la projection. Des sujets tels que le féminisme décolonial seront abordés.

La demande comprend les frais de : cadeaux pour les intervenantes (CHF60.-), flyers et affiches (CHF45.-), ainsi qu'un apéro (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 305.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

Demande 2 :

L'AEEG organise une table ronde autour de la conscientisation du genre dans les milieux artistiques. La table ronde réunira des intervenant.e.s issu.e.s des milieux académiques et artistiques de Suisse Romande. Celle-ci s'inscrit dans la continuité d'une collaboration entre le milieu artistique et académique en invitant le public et les intervenant.e.s à une réflexion sur les normes de genre et leurs impacts au sein des pratiques artistiques.

La demande comprend les frais de : cadeaux pour les intervenant.e.s (CHF80.-), transport (CHF91.20.-) et flyers et affiches (CHF408.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 579.20.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h30 AEF***Demande de subvention pour un Festival de théâtre de l'AEF
Hélène***

L'AEF organise un festival de théâtre puisque, dans bien des cas, les pièces sont financièrement inaccessibles aux étudiant.e.s. Ainsi, sur la base des différentes pièces proposées lors du semestre d'automne, l'AEF a dénommé son festival « Emotions et rébellions : le festival qui vous est destiné ». Le but est d'offrir trois sorties théâtre pour les étudiant.e.s de l'UNIGE (*la nef des fous, mon ange et l'homme qui rit*). En tant qu'association, L'AEF a pu contacter les théâtres et négocier des prix préférentiels, ce qui permet donc d'élargir l'accès à ces pièces.

La demande comprend les frais pour : entrées pour les pièces de théâtre (15xCHF12.- ; 15xCHF16.- ; 15xCHF15.-), apéro (CHF50.-), cadeaux pour les deux intervenant.e.s (CHF60.-), ainsi que la communication (CHF36.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 791.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h50 AEF***Demande de subvention pour un Tour de Genève sous le regard de Rousseau
Sophie***

L'AEF organise une balade dans la ville de Genève sur le thème de Jean-Jacques Rousseau. Le parcours que fera l'association suit plusieurs endroits genevois qui auraient marqué la vie de Rousseau tout en ayant une explication détaillée de son histoire par Rémy Hildebrand (président du Comité européen Jean-Jacques Rousseau).

La demande comprend les frais pour : un apéro (CHF120.-), et un cadeau pour l'intervenant (CHF30).

La demande de subvention s'élève à CHF 150.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

22h10 Divers

Faute de l'avoir mentionné dans les anciens PVs, suite à la fin de leurs mandats, Sebastian Zelada (membre étudiant) et Paulos Asfaha (membre assistant) quittent la Commission. Cette dernière les remercie chaleureusement pour leur contribution à la CGTF. Nous avons beaucoup apprécié leur entrain, sérieux et convivialité. Nous leur souhaitons bien du succès dans la suite de leur parcours et réitérons nos remerciements !

Concernant le renouvellement de le/la membre étudiant.e, après avoir étudié les deux CVs reçus, la Commission a choisi Jonas Tarazi, en tant que futur membre étudiant. Nous enverrons prochainement leurs CVs à l'Assemblée de l'Université (idéalement à temps pour sa séance du 31 octobre 2018), pour que cette dernière nomme le membre étudiant, en accord avec le règlement de la CGTF.

En outre, la Commission est toujours à la recherche d'un.e membre assistant.e !

La prochaine séance est fixée au 14 novembre 2018.

PV fait à Genève le 11 octobre 2018 par Alexia Bonelli.